

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 96-289 du 11 Juillet 1996

Portant approbation du Budget Prévisionnel exercice 1996 du Centre d'Action Régionale pour le Développement Rural du BORGOU.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU le Loi N° 94-009 du 28 Juillet 1994 portant création, organisation et fonctionnement des Offices à caractère social, culturel et scientifique ;
- VU la proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;
- VU le Décret N° 96-128 du 9 Avril 1996 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N° 91-301 du 31 Décembre 1991 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Développement Rural ;
- VU le Décret N° 92-63 du 10 Mars 1992 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Plan et de la Restructuration Economique ,
- VU le Décret N° 91-310 du 31 Décembre 1991 portant approbation des Statuts des Centres d'Action Régionale pour le Développement Rural (CARDER) ;
- SUR proposition du Ministre du Développement Rural ;
- LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 26 Juin 1996 ;

D E C R E T :

Article 1er.- Est approuvé le Budget Prévisionnel exercice 1996 du Centre d'Action Régionale pour le Développement Rural du BORGOU tel qu'il figure en annexe à ce Décret.

.../...

Article 2. - Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

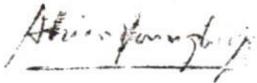
Fait à COTONOU, le 11 Juillet 1996

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU. -

Le Premier Ministre, chargé de
la Coordination de l'Action
Gouvernementale et des Relations
avec les Institutions,



Maître Adrien HOUNGBEDJI. -

Le Ministre du Plan, de la
Restructuration Economique
et de la Promotion de l'Emploi,

Le Ministre du Développement
Rural,



Albert TEVOEDJRE. -

Chabi SACCA KINA G. LAFIA. -

Le Ministre des Finances,

Moïse MENSAH. -

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 PM 4 MF 4 MDR 4
MPREPE 4 AUTRES MINISTERES 16 DEPARTEMENTS 6 SGG 4 GCONB 1 DGBM-
DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 IGAA 1-DLC 1 INSAE 1 ENA-FASJEP-UNB-3
DAN-BN 2 JO 1.-